0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs restauration - Le C.A. valide les tarifs des repas pour l'année 2022 ainsi que le découpage des trimestres pour la demi-pension.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:12:24

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

MAJ du 17/09/2021

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Collège Cacault

8 route de Gorges

BP 29608
44196 - CLISSON cedex

TARIFS 2022

Conseil d'Administration du mardi 28 septembre 2021

RESTAURATION

selon la circulaire départementale reçue le 07/07/2021

Augmentation maximale fixée par le Département à 5%
- Tarif maximal de 3,40€/ repas pour le forfait

POUR VOTE	2022	2021	Evolution
Elèves Demi-Pensionnaires au forfait	**3,30 €**	3,25 €	1,54%
Elèves Externes	**4,00 €**	4,00 €	0,00%
Commensaux indice <375	**3,35 €**	3,30 €	1,52%
Commensaux indice > 375	**4,80 €**	4,70 €	2,13%
Personnes extérieures	**6,00 €**	6,00 €	0,00%

NB : 139 jours en 2021

POUR VOTE	nbre jours	2022	2021	Evolution
1er Trimestre (janvier-mars)	**43**	**141,90 €**	136,50 €	
2ème Trimestre (avril-juillet)	**45**	**148,50 €**	143,00 €	
3ème Trimestre (septembre-décembre)	**53**	**174,90 €**	169,00 €	
	141	**465,30 €**	448,50 €	3,75%

POUR INFORMATION	2022	2021	Evolution
Reversement au Département calculé sur la totalité des Recettes de Restauration **Fonds Départemental de Rémunération des Personnels d'Internat (FDRPI)**	**22,50%**	22,50%	
Reversement au Département calculé sur la totalité des Recettes de Restauration **Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH)**	**0,00%**	1,50%	**SUSPENSION en 2022**

Maximum fixé par le Département à 21%

POUR VOTE	2022	2021	Evolution
Taux de participation aux Charges Communes	**20%**	20%	

POUR VOTE — Modalités d'attribution des remises d'ordre

Absence de l'élève (cf Règlement intérieur) :
Aucune remise d'ordre ne peut être accordée, sauf absence justifiée de l'élève à partir d'un délai de carence de 3 journées complètes consécutives ou non dans le trimestre.

Une remise d'ordre est accordée automatiquement en cas de **stage, sortie ou voyage, exclusion, grève** (si la demi-pension ne peut être assurée)

A la fin de l'année, en raison de l'organisation du brevet des collèges (centre d'examen et/ou centre de correction), des remises d'ordre sont effectuées **en fonction de la date de fin des cours**.

AUTRES TARIFS

	POUR VOTE - OBJETS CONFECTIONNES	2022	2021	Evolution
Caissière : Mme Rouillé	**Objets Confectionnés Ateliers SEGPA**			
	HAB : Habitat Bâtiment			
	Petit Objet (Nichoir, perchoir , ...)	**3,00 €**	3,00 €	0,00%
Caissières : Mme Fourmy et Mme Combreau	**Objets Confectionnés Ateliers SEGPA et ULIS**			
	HAS : Hygiène Alimentation Services			
	Entrée	**1,00 €**	1,00 €	0,00%
	Plat	**2,00 €**	2,00 €	0,00%
	Dessert	**0,50 €**	0,50 €	0,00%
	Repas au Restaurant Pédagogique	**6,00 €**	6,00 €	0,00%
	NOUVEAU			
	Boîte hermétique plastique ou verre	**3,00 €**		
	Activité RAKU			
	Cache-pot	**2,00 €**	2,00 €	0,00%
	Bougeoir avec bougie	**2,00 €**	2,00 €	0,00%
	Pendentif avec cordon	**2,00 €**	2,00 €	0,00%
	Masques tissu selon patron AFNOR	**1,00 €**	1,00 €	0,00%
	Tout objet déclassé	**-50%**	-50%	

POUR VOTE	2022	2021	Evolution
Carte de remplacement TURBOSELF	**5,00 €**	5,00 €	0,00%
Carnet de correspondance	**5,00 €**	5,00 €	0,00%
Masque jetable	**0,50 €**	0,50 €	0,00%
Manuel scolaire dégradé	**5,00 €**	3,50 €	42,86%
Scanner à mains IRISCAN	**130,00 €**	130,00 €	0,00%
Principe général du remplacement à neuf			
Clé d'ascenseur	**prix d'achat**	30,00 €	
Badge d'accès au collège	**prix d'achat**	8,80 €	
Télécommande d'accès au collège	**prix d'achat**	71,50 €	

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Participation charges communes - Le C.A. adopte le taux de participation du service de restauration aux charges communes du collège à hauteur de 20 %.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:12:27

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Remise d'ordre - Le C.A. valide les modalités d'attribution des remises d'ordre aux élèves demi-pensionnaires pour l'année 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:12:30

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Objets confectionnés - Le C.A. adopte les tarifs des objets confectionnés pour l'année 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:12:33

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Carte, carnet et autres objets - Le C.A. valide les tarifs pour les cartes de self, carnets de correspondances, masques jetables et autres objets pour l'année 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:12:36

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don d'un filtre à huile par le collège

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour le don d'un filtre à huile à la cuisine du collège Andrée Chédid d'Aigrefeuille.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le CA autorise le collège à faire don d'un filtre à huile au Collège Andrée Chédid d'Aigrefeuille sur Maine en l'état sans garantie sur le matériel donné.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:16:19

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Activités pédagogiques facultatives inférieures à dix euros

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord de principe pour les activités dont le coût famille est inférieur à 10 €.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le C.A. autorise le Principal à signer tout engagement financier favorisant la participation des élèves sous réserve que le coût ne dépasse pas 10 € par élève à la charge des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:16:27

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don de chaises par le collège

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 34
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le principe du don des chaises en surplus dont le collège n'a plus l'usage.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La CA autorise l'établissement à faire don d'anciennes chaises de restauration non utilisée à des associations ou des particuliers.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:16:32

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/09/2021
Réuni le : 28/09/2021
Sous la présidence de : Laurent Bomme
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 21/09/2021.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X]
Avis défavorable [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bomme
Prénom : Laurent
Signé le: 30/09/2021 11:16:38

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège CACAULT
Route de Gorges
B.P. 29608
44196 CLISSON cedex
Tél : 02 40 54 02 04
ce.0440008v@ac-nantes.fr
https://cacault.loire-atlantique.e-lyco.fr/

La direction
Laurent Bommé
Principal

Proposition de répartition des IMP année scolaire 2021/2022

Proposition validée lors du conseil pédagogique du 21 septembre 2021

Dotation initiale : 10 h

Mission	Taux IMP	Précisions
Coordination EPS	1,50	
Coordination techno	0,50	
DEVOIRS FAITS	0,50	
DISPOSITIF ALLOPHONE	1,00	
PIX	0,25	
NUMERIQUE	3,00	Elyco (public/privé)
		RUPN
		Liaison CD44
Référents culture	1,00	
DAMA Interne	1,00	
Référent décrochage	0,50	
TUTORAT	0,50	

Mission statutaire
Mission interne EPLE